

## CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0  
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**INDUSTRIE**

**ELECTRICITE – ELECTRONIQUE**

**AIDE ELECTRICIEN / AIDE ELECTRICIENNE**

### PROFIL DE FORMATION SPECIFIQUE (45, 47)

PQ ayant généré le PF : Aide électricien / Aide électricienne

Accord du Conseil Général

Le 18 septembre 2003

Parution au Moniteur

Le

## Le Métier

Pour assurer son rôle, l'aide-électricien – l'aide-électricienne doit avoir un profil qui laisse une très large place à la pratique, notamment, pour réaliser des installations électriques sous la surveillance d'un électricien.

Les caractéristiques du profil de l'aide-électricien – l'aide-électricienne seront :

- Un savoir-faire pratique,
- Des comportements adéquats au niveau de la sécurité, de l'hygiène au travail, de l'ergonomie et de l'environnement,
- Des qualités de savoir-être en milieu de travail,
- Une formation technologique de base,
- Un sens aigu du travail bien fait et réfléchi.

En fonction de l'évolution de sa carrière, il sera amené à suivre des compléments de formation.

## **Remerciements**

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux représentants des formateurs, des associations et organismes professionnels, des syndicats qui, tant dans les groupes de travail qu'au sein des Commissions consultatives, nous ont aidés à construire le présent profil de formation.

***Le président de la Commission consultative  
"Industrie"***

**ÉRIC ROBERT**

**Le chargé de mission**

**Luc Fontaine**

## TABLE DES MATIERES

### L'Aide – électricien – L'aide - électricienne

page

Fonction 01	Respecter les règles de sécurité et d'hygiène
Fonction 02	Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle
Fonction 03	Préparer l'installation domestique
Fonction 04	Placer les équipements de l'installation domestique
Fonction 05	Câbler les appareils et repérer les conducteurs dans les installations industrielles
Fonction 06	Maintenance des installations

**Fonction 01 : Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement**

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et préventions au travail et participer au climat de sécurité, d'hygiène et d'humanisation du travail à divers niveaux : personnel, collectif et entrepreneurial.	1.1.1. Respecter le RGIE.	CM	L'apprenant(e) respecte le RGIE, dans le cadre de son activité.
	1.1.2. Respecter les impositions propres à la fonction.	CEP	
	1.1.3. Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser.	CM	
	1.1.4. Utiliser les matériels et accessoires en toute sécurité.	CM	
	1.1.5. Être conscient des dangers de l'électricité.	CM	
	1.1.6. Respecter le code sur le bien-être au travail.	CEP	
	1.1.7. Maîtriser les mesures de sécurité électrique individuelles et collectives à prendre lors de l'utilisation d'outils et de manipulation de matériels (outillage, échelles, échafaudage, ...) dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.	CM	

## Fonction 02 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
2.1. Analyser son travail.	2.1.1. S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.	CM	
	2.1.2. Planifier son travail.	CM	L'apprenant(e) tient compte des différentes opérations à effectuer et des délais y afférents.
2.2. Assurer la qualité du travail.	2.2.1. Contrôler son travail en termes de qualité et de quantité.	CM	L'apprenant(e) prévoit le temps nécessaire et la procédure d'autocontrôle de son travail.
	2.2.2. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	L'apprenant(e) : – compare l'évolution de son travail par rapport à l'analyse effectuée préalablement. – adapte son travail en conséquence.
	2.2.3. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances.	CM	L'apprenant(e) assure la protection de son travail selon les prescriptions et circonstances.
	2.2.4. <i>Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.</i>	CEF/CEP	
2.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	2.3.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CM	L'apprenant(e) : – accepte les contraintes inhérentes à la répartition des tâches; – identifie son travail au sein de l'équipe; – écoute les autres; – respecte les collègues et leur travail; – fait preuve de courtoisie, d'empathie.
	2.3.2. Être ponctuel, assidu et persévérant.	CM	
	2.3.3. <i>Suivre, de manière permanente, les évolutions techniques du métier et des nouvelles</i>	CEF/CEP	

	<i>technologies.</i>		
2.3.4.	Communiquer.	CM	L'apprenant(e) utilise les moyens de communication usuels mis à sa disposition.
2.3.5.	Travailler de manière autonome.	CM	L'apprenant(e) détermine la méthode, l'ordre et le rythme de son travail selon la tâche spécifique à effectuer.
2.3.6.	Développer des attitudes déontologiques.	CM	L'apprenant(e) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecte les conventions de correction dans les relations interpersonnelles;</li> <li>- recherche la qualité du travail par rapport aux objectifs fixés.</li> </ul>

### **Fonction 03 : Préparer l'installation domestique**

<b>ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ</b>	<b>COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES</b>	<b>CLAS. COMP.</b>	<b>INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES</b>
3.1. Lire des plans et/ou schémas électriques domestiques.	3.1.1. Décoder, à partir des normes en vigueur et du RGIE, les symboles relatifs aux plans et/ou schémas unifilaires, de principe et de câblage des installations.	CM	
	3.1.2. Utiliser le vocabulaire technique adéquat.	CM	L'apprenant(e) maîtrise la définition des termes techniques utilisés.
	3.1.3. Repérer les éléments significatifs (coffret de dispersion, jeu de barres, interrupteurs, ...).	CM	
	3.1.4. Identifier les annotations figurant dans les cartouches et schémas.	CM	
3.2. Préparer le matériel et l'outillage.	3.2.1. <i>Dresser la liste du matériel nécessaire au travail demandé.</i>	CEP	
	3.2.2. Vérifier et lister l'outillage de : - raccordement électrique (câbles et fileries), - forage, rainurage, cintrage des tubes, ...	CM	

## **Fonction 04 : Placer les équipements de l'installation domestique**

<b>ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ</b>	<b>COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES</b>	<b>CLAS. COMP.</b>	<b>INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES</b>
4.1. Sous la guidance de l'électricien, tracer les implantations.	4.1.1. Respecter les lignes de niveaux	CM	
4.2. Réaliser les différents percements, rainurages, découpes et saignées.	4.2.1. Utiliser l'outillage approprié.	CM	
	4.2.2. Appliquer les techniques.	CM	
4.3. Mettre en œuvre les matériels électriques (canalisations et appareils).	4.3.1. Utiliser le matériel approprié.	CM	
	4.3.2. Travailler le matériel électrique selon les règles de l'art.	CM	
4.4. Assurer la fixation des canalisations et des appareils.	4.4.1. Regrouper les câbles et vérifier les passages.	CM	
	4.4.2. Fixer les blochets et boîtiers.	CM	
	4.4.3. Poser les accessoires apparents ou encastrés et /ou étanches.	CM	
	4.4.4. Sélectionner les attaches adéquates et les lister en fonction du travail demandé.	CM	
4.5. Mettre en œuvre les matériaux connexes usuels (bois, métal, mortier, ...).	4.5.1. Réaliser des opérations élémentaires (ragréages, réparations, perçages, scellements, ...).	CM	L'apprenant(e) utilise les matériaux connexes dans le cadre de l'installation domestique.

4.6. Raccorder les prises et les interrupteurs.	4.6.1. Appliquer la technique adéquate.	CM	
	4.6.2. Utiliser les appareils de contrôle.	CM	
4.7. Réaliser la mise à la terre.	4.7.1. Appliquer la technique adéquate suivant les impositions du RGIE.	CM	
	4.7.2. Utiliser les appareils de contrôle.	CM	
	4.7.3. Participer à la mesure de la résistance de dispersion.	CM	
4.8. Participer aux mesures électriques élémentaires.	4.8.1. Utiliser un multimètre.	CM	
4.9. Contrôler son travail.	4.9.1. Respecter les consignes d'exécution.	CM	
	4.9.2. Soigner la présentation.	CM	
	4.9.3. Sous la surveillance de l'électricien, vérifier si le RGIE est respecté.	CM	

## Fonction 05 : Câbler les appareils et repérer les conducteurs dans les installations industrielles

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
5.1. Lire et interpréter les plans et/ou schémas.	5.1.1. <i>Décoder, à partir des normes en vigueur et du RGIE, les symboles relatifs aux plans et/ou schémas unifilaires, de principe et de câblage.</i>	Cep	
5.2. Préparer le matériel et l'outillage.	5.2.1. <i>Dresser la liste du matériel, nécessaire au travail demandé.</i>	CEP	
	5.2.2. <i>Vérifier et lister l'outillage.</i>	CEP	
5.3. Tirer et poser les conducteurs électriques et/ou les conducteurs lumières.	5.3.1. <i>Tirer et poser tout type usuel de canalisation.</i>	CEP	
	5.3.2. <i>Poser les goulottes, chemins de câbles, échelles à câbles en tenant compte des indications du plan et des modes de fixation.</i>	CEP	
	5.3.3. <i>Poser les accessoires apparents ou encastrés et/ou étanches.</i>	CEP	
	5.3.4. <i>Dénuder tout type de câble usuel en fonction de son utilisation.</i>	CEP	
	5.3.5. <i>Réaliser des connexions par serrage, sertissage et/ou soudage.</i>	CEP	
5.4. Mettre en œuvre les matériels électriques (canalisations et appareils industriels).	5.4.1. <i>Utiliser le matériel approprié.</i>	CEP	
	5.4.2. <i>Travailler le matériel électrique selon les règles de l'art.</i>	CEP	

5.5. Poser des câbles sur chantier.	5.5.1. <i>Vérifier l'adéquation du matériel avec son utilisation.</i>	CEP	
	5.5.2. <i>Réaliser correctement le déroulement d'un câble usuel.</i>	CEP	
	5.5.3. <i>Respecter les instructions concernant l'installation.</i>	CEP	

## Fonction 06 : Maintenance des installations

ACTIVITES DECRITES DANS LE(S) PQ	COMPETENCES DU (DES) PQ COMPLETEES ET PRECISEES	CLAS. COMP.	INDICATEURS DE MAITRISE DES COMPETENCES
6.1. Sous la guidance de l'électricien, participer à la maintenance.	6.1.1. <i>Repérer et localiser les composants de l'installation.</i>	CEP	
	6.1.2. Décoder les instructions d'utilisation.	CM	
	6.1.3. <i>Appliquer les procédures de sécurité propres à l'installation.</i>	CEP	
	6.1.4. Adapter une méthode logique, dans la recherche des défauts.	CM	
	6.1.5. Utiliser les instruments de mesure élémentaires.	CM	
	6.1.6. Participer au diagnostic.	CM	
	6.1.7. Procéder à la réparation.	CM	